

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS :

Du 1^{er} au 3^{ème} cycle
→ Du 28 mai au 31 août 2025
Portes-ouvertes le 21 mai 2025

COP et CPES :

→ Du 4 mars au 31 août 2025
À partir du 17 juin 2025 au CRD.
Les candidats peuvent s'inscrire soit au CRR soit au CRD. Ils suivront le parcours commun tout en restant rattachés administrativement à l'un ou à l'autre.
Voir auprès des établissements les éléments à fournir.

CONCOURS D'ENTRÉE :

Du 1^{er} au 3^{ème} cycle
→ Mercredi 17 septembre 2025
Reprise des cours le 24 septembre

COP et CPES :

→ 2 et 3 octobre 2025
Réunion d'information : 12 septembre 2025
Conservatoire de Saint-Germain-en-Laye, Salle Jacques Tati, 12bis rue Danès de Montardat, 78100 Saint-Germain-en-Laye
Période d'observation :
Du 15 septembre au 1^{er} octobre 2025
Reprise des cours le 6 octobre

CONTACTS

Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc

6 avenue de Paris, 78 000 Versailles
Tél. 01 39 66 30 10

Jennifer Abidos, chargée de scolarité

scolarite.versailles@agglovgp.fr / jennifer.abidos@agglovgp.fr



CPES en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental Claude-Debussy de Saint-Germain-en-Laye
3, rue du Maréchal Joffre, 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. 01 30 87 21 65, contact@crd-saintgermainenlaye.fr

Enseignements dispensés au Théâtre Montansier

13 rue des Réservoirs, 78000 Versailles

avec le soutien de :



Yvelines
Le Département



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex

VersaillesGrandParc.fr/conservatoire



ART DRAMATIQUE

Parcours général & renforcés (CPES/COP)

2025-2026





DU 1ER AU 3ÈME CYCLE PARCOURS GÉNÉRAL

Etude de l'art théâtral pour une pratique « en amateur » ou une poursuite d'études à visée professionnelle.

À partir de 15 ans pour une entrée en 1^{er} cycle **NOUVEAU À PARTIR DE LA RENTRÉE 2025**,
16 ans pour le 2^{ème} cycle et 17 ans pour le 3^{ème} cycle.
Durée des cycles : 1 à 2 ans.

→ Enseignements :

- Acquisition et développement de l'aisance corporelle et vocale ;
- Pratique du jeu théâtral par l'improvisation, appropriation de textes du répertoire, construction du travail d'interprétation ;
- Construction et approfondissement de la culture théâtrale ;
- Exploration et pratique de divers modes d'expression artistique et musicale.

→ Cours collectifs hebdomadaires de **2h à 3h (1C)**, **4h (2C)** et **6h (3C)** ou de travaux dirigés (techniques, répertoires, improvisation).

Admission sur concours d'entrée.

Passage en 2^{ème} et 3^{ème} cycle sur contrôle continu et accord des enseignants.
À la fin du 3^{ème} cycle, un **Certificat d'études théâtrales (CET)** est décerné à l'élève, sur examen et sur la base du contrôle continu.

COP (Cycle d'Orientation Professionnelle) CPES (Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur)

PARCOURS RENFORCÉS

→ Le COP est destiné aux jeunes acteurs âgés à partir de 18 ans et ayant bénéficié d'une formation théâtrale initiale envisageant donner une orientation professionnelle à leurs études artistiques.

Il a pour vocation à favoriser toutes études supérieures susceptibles d'être enrichies par une pratique approfondie du théâtre, et conduire les élèves talentueux les plus déterminés à engager, à terme, des études supérieures dans la spécialité de théâtre.
Attention, ce parcours ne confère pas le statut d'étudiant au candidat admis.

→ Le CPES est une formation pré-professionnelle préparant aux concours d'entrée dans les écoles supérieures, en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Germain-en-Laye (CRD).

Au-delà de la formation d'acteur, les étudiants prennent connaissance des divers métiers de la scène, et se préparent aux concours d'entrée des écoles supérieures et à d'autres formes de professionnalisation.

Ce dispositif confère le statut d'étudiant au candidat admis.

→ Cours collectifs et de travaux dirigés d'une durée de **1 125 heures (COP)** et de **1 430 heures (CPES)** réparties sur deux ans, à raison d'une **vingtaine d'heures de cours hebdomadaires** (hors stages).

En complément des cours, les élèves sont amenés à connaître l'environnement professionnel au sein du territoire à travers des rencontres professionnelles, une école du spectateur, des master-classes et des stages, dans ou hors les murs des conservatoires.

Admission sur concours d'entrée.

Ces deux parcours peuvent se conclure par un **Diplôme d'études Théâtrales (DET)**.

